

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 1 février 2005 à 19 h 45.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Luc Poulin      Siège no 4 Monsieur André Champagne  
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat      Siège no 5 Monsieur Denis Champagne  
Siège no 3 Monsieur Daniel Mercier      Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Hélène Poirier.

Madame Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Madame Hélène Poirier, mairesse, salue les membres du conseil et les téléspectateurs à l'écoute.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2005-02-24**

Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point autres items ouvert :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 1 FÉVRIER 2005.

**LÉGISLATION**

4. SUIVI SERVITUDE : MONSIEUR MARTIN ROY
5. PROJET DE RÉOLUTION : LOCATION LOCAL – SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT/ACHAT : CLASSEUR

**URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

6. PRÉVISION : ACHAT TERRAIN INDUSTRIEL
7. DÉROGATION MINEURE # 2 : MONSIEUR GHISLAIN CARRIER

**FINANCES-GESTION DES SERVICES**

8. ASCENSEURS : CHEVALIERS DE COLOMB
9. PAIEMENT : FACTURE ICLIC INC.
10. COMPTES DU MOIS

#### TRAVAUX PUBLICS

11. RÉPARATION : PORTES DE GARAGE « VILLAGE » -  
RÉSERVE SABLE

#### MATÉRIEL-ÉQUIPEMENT-FOURNITURE

12. RÉPARATION : SOUFFLANTE N0 3
13. PANNEAU DE SIGNALISATION : « SORTIE VÉHICULE  
D'URGENCE »
14. ESTIMATION : PORTES PÉPINE

#### PERSONNEL

15. FORMATION : INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT
16. ASSURANCE ET CAUTIONNEMENT DE LA DIRECTRICE  
GÉNÉRALE – SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
17. FORMATION : DIRECTRICE GÉNÉRALE

#### INFORMATION

18. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES A LA MRC
19. RAPPORT DU DELEGUE A LA REGIE INTERMUNICIPALE
20. CORRESPONDANCE

#### 21. AUTRES ITEMS

- OFFRE DE SERVICES GROUPE GLD : PROJET  
ÉGOUT PLUVIAL RUE MERCIER/POULIN
- MODIFICATON DATE D'EMBAUCHE : JOURNALIER  
OPERATEUR-CHEF D'EQUIPE
- VACANCES : MADAME FRANCINE TALBOT, D. G. A.  
- SEC.-TRES. A.
- EAU POTABLE: FERME LAIT DUBÉ
- RENCONTRE : MADAME DIANE LEBLANC,  
DÉPUTÉE DE BEAUCE-SUD

- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ DES LOISIRS
- ACHAT : DÉTARTREUR POUR TUYAU
- BRIS D'AQUEDUC COIN GRAND SHENLEY : VÉRIFICATION ET RÉPARATION FOURNAISE / DÉSINFECTION ET NETTOYAGE : STEAMATIC / VÉRIFICATION DES ÉGOUTS ET NETTOYAGE
- FOIRE DES VILLAGES
- COMPTE RENDU : RÉPARATION CAMION # 1 ET 2
- DEMANDE DE PRIX POUR LE VIEUX FER : SOUFFLANTES
- GRILLE DE RUE : FACE À MONSIEUR CLAUDE BOUTIN
- LUMIÈRE DE RUE : COIN RANG 9 ET BOULEVARD ENNIS

22. PERIODE DE QUESTIONS

23. CLÔTURE DE LA SESSION

3. **DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 11 JANVIER 2005**

2005-02-25

**Considérant** que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 11 janvier 2005 ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la session régulière du 11 janvier 2005 rédigé par la directrice générale - secrétaire-trésorière en apportant la précision suivante :

**PROCES-VERBAL DE LA SESSION REGULIERE DU 11 JANVIER 2005**

**PAGE 1184**

- **EMBAUCHE : CHEF D'EQUIPE**

Ajouter dans la conséquence à la fin du paragraphe commençant par **D'** : **rémunération incluse dans le forfait**

4. **SUIVI SERVITUDE : MONSIEUR MARTIN ROY**

2005-02-26

**Considérant** qu'en vertu de la résolution 2005-01-15, de nouvelles négociations eurent lieu le 14 janvier dernier avec Madame Johanne Gilbert Roy, représentante de Monsieur Martin Roy ;

**Considérant** qu'après négociations, Madame Gilbert Roy accepte au nom de son fils, Monsieur Martin Roy, un montant de mille trois cents dollars (1 300\$) pour la vente d'une servitude sur l'emplacement de la canalisation du ruisseau Foley – Branche Est située sur la propriété du 425 à 429 rue Principale;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité

D'acquérir pour la somme de mille trois cents dollars (1 300\$) une servitude de dix (10) mètres de large par environ quarante-deux point cinquante-deux mètres de long (42.52 m) pour l'entretien de la canalisation du ruisseau Foley – Branche Est sur la propriété susmentionnée ;

**DE** mandater Maître Paul Poirier, notaire, pour ladite transaction ;

D'autoriser Madame Hélène Poirier, mairesse et Madame Edith Quirion, Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

#### **5. PROJET DE RÉSOLUTION : LOCATION LOCAL – SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT / ACHAT : CLASSEUR**

**2005-02-27**

**Considérant** que la Société de Développement de Saint-Honoré-de-Shenley souhaite louer le local, nouvellement aménagé, au deuxième étage de l'Hôtel de Ville sise au 499, rue Principale afin d'y établir leur siège social ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'acquiescer à la demande de la Société de Développement de Saint-Honoré-de-Shenley et de leur louer le local susmentionné pour un montant de un (1) dollar, et ce, jusqu'à révocation.

En ce qui a trait au point **Achat : Classeur**, il est remis au prochain comité de travail afin de vérifier les prix.

#### **6. PRÉVISION : ACHAT TERRAIN INDUSTRIEL**

**2005-02-28**

**Considérant** que le conseil municipal souhaite acquérir du terrain afin de favoriser le développement industriel ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de mandater Messieurs Luc Poulin, conseiller au siège numéro 1, Daniel Mercier, conseiller au siège numéro 3 et Eric Lapointe, conseiller au siège numéro 6 pour rechercher et faire des approches préliminaires pour l'acquisition éventuelle de terrains servant au développement industriel.

#### **7. DÉROGATION MINEURE # 2 : MONSIEUR GHISLAIN CARRIER**

**2005-02-29**

**Considérant** que le conseil municipal a répondu négativement à la première demande de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de Monsieur Ghislain Carrier, représentant de Madame Alice Rancourt, propriétaire du 460, rue Jobin (résolution 2004-12-465);

**Considérant** que Monsieur Carrier présente une nouvelle demande ;

**Considérant** que lors de sa première demande, seuls les frais pour la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme furent engagés ;

**En conséquence**, il est résolu à l'unanimité de recevoir la nouvelle demande de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de Monsieur Ghislain Carrier, représentant de Madame Alice Rancourt, propriétaire du 460, rue Jobin, de lui facturer la somme de quarante-cinq (45) dollars couvrant ainsi les frais engagés pour la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme, lors de sa première demande. Le montant de cent cinquante (150) dollars déjà versé, en vertu de règlement 23-2002, servira à sa deuxième demande.

## **8. ASCENSEURS : CHEVALIERS DE COLOMB**

**2005-02-30** **Considérant** qu'en vertu de la résolution 2004-09-362, le conseil municipal s'était engagé à contribuer financièrement pour l'achat et l'installation d'un ascenseur à la Salle Communautaire ;

**Considérant** qu'aucun montant n'avait été fixé étant donné que les membres du conseil voulaient vérifier les états financiers avant de statuer ;

**Considérant** que cet équipement servira à l'ensemble de la population ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'octroyer la somme de trois mille (3 000\$) dollars aux Chevaliers de Colomb pour l'achat et l'installation dudit ascenseur.

## **9. PAIEMENT : FACTURE ICLIC INC.**

**2005-02-31** **Considérant** qu'un projet pour la création d'un site internet municipal est en branle ;

**Considérant** qu'un nom de domaine (Saint-Honoré-de-Shenley) doit être réservé ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'acquitter la facture de l'entreprise Icllic Inc. au montant de cent quinze dollars et trois sous (115.03), et ce, pour deux ans.

## **10. COMPTES DU MOIS**

**2005-02-32** Les comptes du mois de janvier sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Daniel Mercier, appuyé par Monsieur André Champagne et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de janvier 2005 au montant de 152 083.61 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 109 756.79 \$, les comptes à payer représentent 28 571.15 \$

tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 13 755.67 \$.

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

### **Code municipal**

### **Article 961**

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2005 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2005-02-32.

---

Edith Quirion, D. G. - Sec.-Trés.

### **11. REPARATION : PORTES DE GARAGE « VILLAGE » - RESERVE SABLE**

**2005-02-33** **Considérant** qu'en vertu de la résolution 2005-01-16, Monsieur Pierre Gaboury avait été mandaté pour réparer les portes du garage « village »;

**Considérant** que Monsieur Gaboury a refusé d'effectuer lesdits travaux ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Georges-Edouard Quirion, de notre municipalité, pour effectuer les réparations susmentionnées.

### **12. REPARATION : SOUFFLANTE NO 3**

**2005-02-34** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser la réparation de la soufflante no. 3 chez PTO Souffleur de Ste-Foy, en vertu de leur soumission, pour un montant de mille sept cent soixante-trois dollars et six sous (1 763.06\$) taxes et transport en sus.

### **13. PANNEAU DE SIGNALISATION : « SORTIE VEHICULE D'URGENCE »**

**2005-02-35** Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser, après vérification des inventaires, l'achat des panneaux de signalisation suivants :

- |   |             |
|---|-------------|
| - (1) Sortie de véhicule d'urgence en rouge<br>(600 X 600 X 1.6 mm)           | 20.16\$/ch. |
| - (1) Point d'eau (300 X 450 X 1.6 mm)  | 8.72\$/ch.  |
| - (1) Interdiction de stationner – véhicule d'urgence<br>(300 X 450 X 1.6 mm) | 9.34\$/ch.  |

### **14. ESTIMATION : PORTES PEPINE**

**2005-02-36** Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de retenir les services de l'entreprise Unicab pour la construction de nouvelles portes pour la pépinière, en récupérant certaines pièces des portes actuelles, pour la somme de deux mille cinq cent trente dollars et cinquante-cinq sous (2530.55) pour les deux portes taxes incluses.

#### **15. FORMATION : INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT**

**2005-02-37** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'autoriser le nouvel Inspecteur en Environnement, Monsieur Jean-Philippe Langlois, à suivre la formation offerte par la FQM sur *Les nouvelles technologies et des nouvelles obligations suite aux récentes modifications du Règlement Q-2, r.8* pour la somme de trois cent soixante-huit dollars et huit sous (368.08) taxes incluses.

#### **16. ASSURANCES ET CAUTIONNEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – SECRÉTAIRE-TRESORIERE**

**2005-02-38** **Considérant** qu'il faut renouveler comme à chaque année la cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec ainsi que les Assurances pour la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière;

**Considérant** qu'en qualité de membre, nous bénéficions d'une gamme très vaste d'activités et de services offerts à des coûts extrêmement concurrentiels ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la cotisation 2005 d'un montant de trois cent trente-neuf dollars et trente-deux sous (339.32) et les assurances pour la responsabilité professionnelle et le cautionnement d'un montant de cent soixante-quatre (164) dollars pour un grand total de cinq cent trois dollars et trente-deux sous (503.32).

#### **17. FORMATION DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**2005-02-39** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser la Directrice Générale-Secrétaire-Trésorière à suivre les formations offertes par l'Association des directeurs municipaux sur la Gestion municipale (Gestion du greffe et administrative) les 16 et 17 mars prochain à Lac Etchemin au coût de deux cent cinquante (250) dollars taxes en sus.

#### **18. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES A LA MRC**

Madame Hélène Poirier, mairesse, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

#### **19. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE**

Madame Hélène Poirier, mairesse et déléguée à la Régie Intermunicipale, résume les principaux points discutés à la session régulière de la Régie Intermunicipale.

## **20. CORRESPONDANCE**

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de janvier 2005. Elle fait lecture de certaines lettres suite aux demandes des élus.

## **21. AUTRES ITEMS**

### **• OFFRE DE SERVICES GROUPE GLD : PROJET ÉGOUT PLUVIAL RUE MERCIER/POULIN**

**2005-02-40**

**Considérant** que la municipalité projette réaliser des travaux de drainage (égout pluvial) dans les rues Mercier/Poulin ;

**Considérant** que l'offre des services, du Groupe GLD, pour lesdits travaux se lit comme suit :

#### **LES HONORAIRES APPLICABLES À CE PROJET SONT CALCULÉS COMME SUIT :**

- relevés topographiques de base et mise en plan :	2 500 \$
- ingénieur senior : 24 h X 105 \$ / h =	2 520 \$
- technicien senior : 64 h X 65 \$ / h =	4 160 \$
- technicien junior : 34 h X 50 \$ / h =	1 700 \$
- auxiliaire technique : 10 h X 40 \$ / h =	<u>400 \$</u>
<b>Total (taxes en sus) :</b>	<b>11 280 \$</b>

#### **LEUR TRAVAIL CONSISTERA À :**

- relevés topographiques complémentaires ;
- conception des plans et devis préliminaires ;
- rencontre avec le conseil pour valider l'orientation du dossier ;
- conception définitive ;
- dessin des plans ;
- estimation finale et bordereau ;
- devis ;
- demande de certificat d'autorisation au ministère de l'Environnement

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de mandater Mesdames Hélène Poirier, mairesse ainsi que Edith Quirion, Directrice Générale – Secrétaire-Trésorière afin de négocier à la baisse l'offre de services présenté par Le Groupe GLD afin d'atteindre la somme d'environ huit mille (8 000) dollars étant donné le retranchement des coûts reliés à la production du devis ainsi que le relevé topographique puisqu'il fut effectué et facturé en 2004.

### **• MODIFICATION DATE D'EMBAUCHE : JOURNALIER OPERATEUR-CHEF D'EQUIPE**

**2005-02-41** **Considérant** qu'en vertu de la résolution 2005-01-19, Monsieur Jean-Philippe Langlois devait entrer en fonction le 31 janvier 2005 ;

**Considérant** qu'il demande de reporter son entrée en fonction au 6 février 2005 ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'acquiescer à la demande de Monsieur Langlois et de reporter sa date d'embauche à lundi le 7 février 2005.

- **VACANCES : MADAME FRANCINE TALBOT, D. G. A. – SEC.-TRES. ADJOINTE**

**2005-02-42** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Francine Talbot Directrice Générale adjointe – Secrétaire-Trésorière adjointe à prendre une semaine de vacances, la semaine commençant le 8 mai 2005.

- **EAU POTABLE: FERME LAIT DUBÉ**

**2005-02-43** **Considérant** la contamination des puits de Monsieur Gilles Dubé et, par le fait même, de la Ferme Lait Dubé dû à l'entreposage du sel de la municipalité, servant à l'entretien des routes, à proximité de leur propriété ;

**Considérant** que depuis le constat de la contamination, lesdits contribuables sont desservis par le réseau d'aqueduc ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur André Champagne et résolu à l'unanimité d'inscrire la dépense reliée à la consommation d'eau potable de la Ferme Lait Dubé au fonds général et non au secteur. Cette résolution est valide jusqu'à révocation.

- **RENCONTRE : MADAME DIANE LEBLANC, DÉPUTÉE DE BEAUCE-SUD**

Madame Hélène Poirier, mairesse, informe les membres du conseil de la possibilité de rencontrer Madame Diane Leblanc, Députée de Beauce-Sud afin d'échanger et de discuter avec elle de leurs projets ou de sujets d'actualité. Les membres du conseil acceptent l'invitation. Madame Edith Quirion, Directrice Générale – Secrétaire-Trésorière s'informeront des disponibilités de Madame Leblanc et fera un suivi auprès des membres du conseil.

- **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : COMITÉ DES LOISIRS**

**2005-02-44** **Considérant** que le Comité des Loisirs formule, comme à chaque année, une demande d'aide financière se chiffrant à quinze mille (15 000) dollars, cette année;

**Considérant** que cette somme fut prévue au budget;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'octroyer la somme de quinze mille (15 000) dollars au Comité des Loisirs comme aide financière pour l'année 2005. Le versement se fera après la réception du premier versement des taxes soit après le 14 mars 2005.

- **ACHAT : DÉTARTEUR POUR TUYAU**

2005-02-45

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un détartreur pour tuyau chez Réal Huot au coût de deux cents quatre-vingt-douze dollars et soixante sous (292,60) taxes en sus servant à nettoyer et polir les tuyaux de fonte lors des réparations des bris d'aqueduc facilitant et accélérant ainsi le travail des employés municipaux.

- **BRIS D'AQUEDUC COIN GRAND SHENLEY :  
VÉRIFICATION ET RÉPARATION FOURNAISE /  
DÉSINFECTION ET NETTOYAGE : STEAMATIC /  
VÉRIFICATION DES ÉGOUTS ET NETTOYAGE**

2005-02-46

**Considérant** le bris d'aqueduc survenu au coin des rues Principale/Grand Shenley;

**Considérant** l'infiltration d'eau dans les sous-sols des propriétés de Monsieur Eugène Fortin et Robert Boutin sise au 388 et 392 rue Principale;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses pour la vérification et la réparation de la fournaise, de la désinfection et du nettoyage du/des sous-sols et de faire vérifier et nettoyer, s'il y a lieu, l'égout pluvial desdites propriétés, ainsi que celui de la municipalité dans d'autres secteurs.

- **FOIRE DES VILLAGES**

2005-02-47

**Considérant** que le C.L.D. de Beauce-Sartigan participera à la Foire des Villages qui aura lieu les 4-5 et 6 février prochain au Marché Bonsecours à Montréal;

**Considérant** que les élus et gestionnaires municipaux sont invités à se joindre à l'équipe du C.L.D.;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de couvrir les frais de transport, d'entrée et de repas des élus et/ou gestionnaires municipaux qui désirent participer à cet événement.

- **COMPTE RENDU : RÉPARATION CAMION # 1 ET 2**

Monsieur Denis Champagne, conseiller au siège numéro 5 et responsable de la machinerie, fait un compte rendu des différentes réparations effectuées ou à effectuer sur les camions 2003.

- **DEMANDE DE PRIX POUR LE VIEUX FER :  
SOUFFLANTES**

Les membres du conseil demandent à la Directrice Générale-Secrétaire-Trésorière de prendre des informations auprès des acheteurs de vieux fer afin de vendre au plus offrant les deux soufflantes non fonctionnelles et irrécupérables.

- **GRILLE DE RUE : FACE À MONSIEUR CLAUDE  
BOUTIN**

Un membre du conseil avise qu'un trou s'est formé face à la propriété de Monsieur Claude Boutin sise au 484, rue Principale, étant donné que la tête du trou d'homme n'est pas mobile et ne suit pas, par conséquent, le mouvement du sol. Les employés municipaux devront réparer le tout temporairement avec de l'asphalte froid.

- **LUMIÈRE DE RUE : COIN RANG 9 ET BOULEVARD  
ENNIS**

Monsieur Daniel Mercier, conseiller au siège numéro 3, informe les membres que l'entreprise Unicab demande l'installation éventuelle d'une lumière de rue au coin du rang 9 et du Boulevard Ennis. Ce point est remis dès la fin de la construction de l'assiette de rue du Boulevard Ennis.

## **22. PERIODE DE QUESTIONS**

En l'absence de visiteurs, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

## **23. CLÔTURE DE LA SESSION**

**2005-02-48**

Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente session. Il est 21h34.

---

HÉLÈNE POIRIER, MAIRESSE

---

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.